

ASSOCIATION DES VOILIERS DE POLYNÉSIE

REPRÉSENTER la plaisance en Polynésie

FÉDÉRER les plaisanciers pour faire valoir leurs droits

FACILITER le séjour des voiliers de passage

INFORMER sur la réglementation

COMMUNIQUER sur les réalités écologiques de la plaisance

NOUS CONTACTER :
avp.tahiti@gmail.com

NOUS SUIVRE :
Facebook : Association-des-Voiliers-en-Polynésie
Twitter : @DesVoiliers
<http://voiliers.asso.pf>





Que vous soyez RESIDENTS ou TRANSIT en Polynésie, le nouveau Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) en préparation vise à interdire le mouillage sur ancre dans le lagon de Moorea.

LA PLAISANCE EN POLYNESIE EST DIRECTEMENT MENACÉE

Il n'est pas trop tard pour se mobiliser et faire entendre notre voix et participer équitablement à l'élaboration du nouveau PGEM de Moorea, qui, s'il est voté dans l'état, pourrait faire jurisprudence et s'instaurer ensuite sur d'autres îles.

Il est donc IMPORTANT d'être informé et de montrer que les plaisanciers sont aussi soucieux de la préservation de leurs libertés.



Venez nombreux assister à la réunion d'information le samedi 16 juin à partir de 9h sous le fare potee de l'Assemblée.

Renseignements et covoiturage :

✉ avp.tahiti@gmail.com

☎ 87 72 59 72